Ne lâchons rien !

La CGT Pénitentiaire

Différents corps professionnels de l'administration pénitentiaire sont entrés dans une dynamique de lutte :

- depuis plusieurs semaines pour les CPIP qui exigent le retrait du DAVC (Diagnostic à visée criminologique), entre autres ;
- depuis quelques jours pour les personnels de surveillance qui exigent des effectifs, une revalorisation statutaire et indemnitaire, entre autres ;

Tous les corps professionnels de l'administration pénitentiaire sont touchés par :

- **les dégradations conséquentes des conditions de travail infligées par des choix politiques et économiques irresponsables ;**
- **la baisse de leur pouvoir d'achat.**

Toutes et tous réclament des effectifs supplémentaires, de bien meilleures conditions de travail, une revalorisation statutaire et indemnitaire.

Cette dynamique de lutte doit continuer à se construire et se poursuivre dans l'unité et en multi-catégoriel, partout où cela est possible. Les personnels unis choisiront en toute autonomie leurs modalités d'actions immédiates.
Les mouvements de contestations ainsi construits dans cette dynamique de lutte seront des mouvements pérennes et durables.

La CGT Pénitentiaire œuvre afin que chacun puisse s'inscrire dans cette dynamique de lutte et pour qu'une action commune unitaire et solidaire se dégage dans les jours et semaines à venir !

La CGT Pénitentiaire, porteuse des revendications des personnels, a envoyé une lettre ouverte au Ministre afin qu'il donne des réponses aux revendications justes des personnels ainsi qu'à leur malaise exprimé ici et là de différentes façons.

Dans les sections, dans les régions, partout où elle le peut, la CGT Pénitentiaire agira à la construction de mouvements porteurs des revendications du terrain. Elle mettra ses moyens à la disposition des personnels et tentera, partout où cela sera possible, de réunir dans l'unité et par delà les organisations syndicales l'ensemble des personnels.

Montreuil, le 6 avril 2012

263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex - Tel : 01.48.18.82.42 ou 82.32 ou 32.56
Fax : 01.48.18.82.50 E-mail : ugsp@cgt.fr Site internet : www.ugsp-cgt.org